



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question au Gouvernement n° 1286

Texte de la question

BLOCAGE DES UNIVERSITÉS

M. le président. La parole est à M. Christophe Guilloteau, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mamère s'en va !

M. Christophe Guilloteau. Ma question s'adresse à Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Madame la ministre, alors qu'une très grande majorité des étudiants veulent reprendre les cours et passer leurs examens, des blocages persistent dans certaines universités. Il semble qu'ils soient orchestrés par des minorités, parfois extérieures aux facultés.

Vous nous l'avez déjà dit : il faut que les cours reprennent le plus vite possible et que des rattrapages soient organisés pour que les examens se déroulent dans de bonnes conditions.

Certains présidents ont pris des dispositions pour qu'ils soient organisés normalement. Parfois, c'est plus difficile : à Lyon 2, par exemple, alors que les étudiants, consultés en fin de semaine dernière, ont voté massivement la reprise des cours, des bloqueurs ont essayé de saboter le vote.

Je tiens à saluer l'action du Gouvernement qui a fait tout ce qu'il pouvait pour que la situation s'améliore de jour en jour.

Mais que comptez-vous faire pour les universités où les difficultés persistent ? Pouvez-vous, madame la ministre, nous faire un point de la situation ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.*)

M. le président. La parole est à Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Effectivement, la tendance à la reprise des cours se confirme jour après jour. Elle correspond à l'attente de la majorité des étudiants et de la communauté universitaire.

S'il faut faire le point globalement, je tiens à souligner d'abord que 35 universités n'ont pas été affectées par ces mouvements ; les cours y ont eu lieu, les examens sont en train de s'y dérouler tout à fait normalement. Une quarantaine d'universités ont été perturbées plus ou moins fortement ; leurs plans de rattrapage des cours ont été approuvés par le Gouvernement, les rattrapages sont en train de se faire, et les examens auront lieu, parfois avec un décalage dans le calendrier.

Reste une petite dizaine d'universités où subsistent des blocages. Je déplore, à ce propos, qu'une quarantaine de bloqueurs violents aient provoqué des échauffourées ce matin à Saint-Étienne, obligeant les forces de l'ordre à intervenir (*Protestations sur les bancs du groupe GDR*), alors même que, la semaine dernière, une grande majorité d'étudiants stéphanois avaient demandé que le blocage de leur établissement cesse.

Mon ministère sera aux côtés de ces établissements pour les aider à mettre au point leur plan de rattrapage, et nous serons extrêmement vigilants quant à la qualité des diplômes qui seront délivrés. Je le répète, il n'y aura pas de délivrance de diplôme national sans rattrapage des cours. Les recteurs veilleront à la fois à ce que ce rattrapage ait lieu et à la qualité du contrôle des connaissances. Il en va de l'image de ces universités et de l'avenir de leurs étudiants.

Je pense enfin aux étudiants les plus fragiles et je leur demande de se manifester auprès des CROUS pour obtenir les aides sociales auxquelles ils ont droit. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes UMP*)

et NC.)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1286

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 mai 2009